Image not found or type unknown

Concubinage non marier separation enfant

Par **catia**, le **13/07/2010** à **13:06**

Bonjour,
je vais prochainement quitter mon ami ,mais nous ne sommes pas marier ,mais sommes déclarer ensemble et habitons ensemble.je vais le quitter dans peu de temps pour plusieurs raison et partir avec sa fille de 10 mois a 8h30 de route .
dois je déclarer au commissariat mon départ ou pas?car lui ne sais pas que je part aussi loin.merci de votre réponse s'il vous plait
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés